COMMUNE D'AUREC SUR LOIRE **Situation au 12 Février 2017**

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

D - Communications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
a) Voies ferrées Servitudes relatives aux chemins de fer **T 1**	Loi du 15.07.1845 sur la police des chemins de fer. Article L 123-6 et R 123- 3, L 114-1 à L 114-6, R 131-1 et s. ainsi que R 141-1 et suivants du code la voirie routière		**S.N.C.F. Immobilier Direction Immobilière Territoriale Sud-Est Campus INCITY - 116, cours lafayette 69489 LYON Cedex 03**